

**Claude SALORD  
Pierre SALORD  
NOTAIRES  
SAINT NICOLAS DE LA GRAVE**

*Successesseurs de Maître LAFOUGERE*

ATTESTATION

Adresse Postale:  
Boulevard du Tour de Ronde-  
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE  
Tél : 05.63.94.81.08  
Télécopie: 05.63.94.83.96  
Courriel: claude.salord@notaires.fr  
Parking sur place

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Pierre SALORD Notaire à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE (Tarn et Garonne), le 7 avril 2015 il a été constaté la VENTE,

Par :  
Madame Aline Nicole LAGARDE, retraitée, demeurant à VALENCE (82400) 150 avenue du Quercy.  
Née à MIRADOUX (32340), le 1er avril 1943.

Madame Paulette Aline LAGARDE, retraitée, épouse de Monsieur Guy Eloi DARPARENS, demeurant à GASQUES (82400) Delbreil.  
Née à MIRADOUX (32340), le 8 avril 1944.

Monsieur Eric Jean Gabriel LAGARDE, technicien, demeurant à JUILLES (32200) La Périssère.  
Né à AGEN (47000), le 1er octobre 1981.

Madame Anne Françoise Martine QUIQUEREZ, secrétaire, demeurant à RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520) 25 avenue Emile Zola.  
Née à FRANCESCAS (47600), le 26 juillet 1952.

**Au profit de :**  
Monsieur Jocelyn Jean-Marc LANDOU, fonctionnaire d'Etat du ministère de la défense, demeurant à PUYCORNET (82220) lieu-dit Camareil.  
Né à MONTAUBAN (82000), le 18 janvier 1958.  
Veuf de Madame Jeannine MORTIER-MULLER et non remarié.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A VALENCE (TARN-ET-GARONNE) 82400 Sirat Sud,  
Une maison d'habitation élevée sur sous-sol à usage de caves et débarras, de :  
- un rez de chaussée comprenant : une entrée, un salon, un séjour, une cuisine, et une terrasse  
- un premier étage comprenant trois chambres, une salle de bains, un WC  
- des combles au-dessus  
avec garage non attenant et jardin autour

Figurant au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AR	124	sirat sud	00 ha 20 a 61 ca
AR	125	sirat sud	00 ha 11 a 42 ca
AR	126	sirat sud	00 ha 35 a 21 ca
AR	127	sirat sud	00 ha 16 a 80 ca
AR	128	sirat sud	00 ha 10 a 02 ca

Total surface : 00 ha 94 a 06 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature. Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La vente a été conclue moyennant un prix payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.  
FAIT A SAINT NICOLAS DE LA GRAVE (Tarn et Garonne),  
LE 07 avril 2015

